

TRIBUNE DE L'OPPOSITION
La bonne gouvernance de notre commune passe par l'information des Ezanvillois

Depuis deux mandats maintenant notre groupe politique déplore la manière dont notre ville est gérée par la majorité municipale.

Certes notre ville n'est pas une grande ville mais elle se situe au croisement de territoires semi-ruraux au nord (tels Attainville, Montsoul, Saint Martin du Tertre) et jouxte de grandes villes de l'est valdoisien (Sarcelles notamment). C'est à ce titre qu'il nous faut rester attentif pour ne pas nous tromper dans les enjeux majeurs de notre ville. En l'état notre commune ressemble trop à « une simple ville de passage » avec la route départementale 370. La municipalité brille par son manque d'ambition et peine à créer les conditions d'une dynamique municipale. La communauté de communes pourrait y participer mais malheureusement aucun projet d'ampleur n'émerge.

N'oublions pas que les choix d'aujourd'hui engagent ceux de demain.

Depuis de longues années nous ne comprenons pas comment le maire peut organiser une ville sans en rencontrer les habitants. Les réunions publiques par exemple. Depuis les dernières élections municipales de mars 2008, elles se comptent sur les doigts d'une demi-main, et encore !

Comment affirmer une légitimité dans ces conditions et comment recevoir l'adhésion des Ezanvillois à un projet de ville lorsque l'on n'en rencontre même pas ses administrés ?

Aussi, dans le cadre de cette expression libre, nous vous informons que lors du dernier conseil municipal le maire a décidé de faire un placement de plus d'1 million d'euros au détriment des investissements nécessaires pour Ezanville sans fournir aucune explication.

Dans ces temps de crise économique internationale, alors même que pour la seule année 2008 nos impôts locaux ont augmenté de 25% le maire se permet d'épargner sans en rendre compte à la population.

Evidemment vous découvrirez d'ici quelques mois le projet entièrement ficelé dans une belle brochure municipale. Mais ce projet correspondra-t-il à l'envie des Ezanvillois ? Avez-vous été consultés ?

Peu de chance que cela arrive puisqu'à Ezanville démocratie ne rime plus avec concertation depuis bien longtemps !

Pour conclure nous félicitons l'intervention de M. Demaret et du Conseil Général ayant permis la réfection de la voirie de la route départementale traversant Ezanville qui avait grandement souffert de la rigueur de cet hiver.

PS. Il faudra attendre début 2011 pour l'ouverture de la Maison de l'enfance. Cela va faire près de 8 années que ce projet existe. On a connu plus court comme gestion de projet !

L'équipe Une Energie nouvelle pour Ezanville
Philippe Demaret, Paule Schaaff, Sébastien Zriem, Christiane Rochweg, Paul Augot et Sylvie Dufils



Une journée de détente

Les familles d'Ezanville ont eu l'occasion de partir une journée au Center Parcs de Verneuil sur Avre le samedi 19 juin 2010. Cette journée leur a permis de découvrir le lieu et de partager une journée de convivialité. Les enfants comme leurs parents étaient enchantés. Chaque année, le Service Municipal Jeunesse et Familles propose une sortie familiale au mois de juin, renseignez-vous pour l'an prochain !

Fête de la musique

Le 21 juin dernier, les Nobodys et les Gentlemen assuraient le spectacle de la fête de la musique devant plusieurs centaines d'Ezanvillois venus en famille ou entre amis écouter les interprétations des succès de variété des années 70 à nos jours.

Remercions ici la participation du magasin de musique Milonga pour son prêt de matériel.



SPORTS

Christelle Lebon médaillée de bronze

Secrétaire comptable à l'ESAT d'Ezanville (Etablissement et Service d'Aide par le Travail), Christelle Lebon-Coutenceau est aussi, depuis mai dernier, médaillée de bronze aux championnats du monde de judo vétérans, catégorie -70kg F2. En Hongrie, il y a 4 mois, notre championne montait sur la troisième marche en individuel et en équipe avec Patricia Floquet. Une prouesse pour celle qui partage son temps entre ses trois emplois : travaillant à l'ESAT, elle est aussi professeur de judo à Nanteuil les Meaux (77) et à Cormeilles en Parisis (95).

L'an prochain, c'est au Brésil qu'elle tentera de renouveler l'exploit et pourquoi pas faire encore mieux ?



Plus de 150 nageurs pour la Fête du club du Cercle Nautique



Le Cercle Nautique 95 a clôturé sa saison sportive le dimanche 20 juin 2010 par sa traditionnelle « Fête du club ». La compétition natation course avait lieu dans la piscine extérieure pendant que la section plongée faisait des baptêmes dans la piscine couverte. Malgré un léger vent, de très nombreuses personnes sont venues assister aux joutes sportives. Il y avait plus de 150 nageurs.

La section plongée du CN95 compte 90 plongeurs. Depuis cette année, une section est ouverte pour les personnes porteuses d'un handicap. La section natation compte 490 nageurs répartis dans plusieurs groupes : écoles (6 à 12 ans), loisirs (à partir de 13 ans) et compétitions (à partir de 9 ans). Les inscriptions auront lieu à la piscine d'Ezanville mi-septembre (infos disponibles dans le hall). Rappel : le certificat médical est obligatoire.

Vous pouvez contacter le club par mail : cn95@wanadoo.fr

Inauguration du dojo du complexe de la Prairie

Samedi 19 Juin, Alain Bourgeois, Maire d'Ezanville, accompagné de Pierre Grégoire, Maire adjoint aux sports, a inauguré, au nom de Hy-Vong NGUYEN (président pendant de nombreuses années de la section judo de Loisirs et Culture), une plaque apposée sur le mur de la salle de judo du complexe de la Prairie. Cette salle est la première à être nommée au complexe. D'autres, rendant hommage à des personnalités du sport ezanvillois, devraient suivre.

Pour joindre le club de judo :
Mail : judoclubezanville@laposte.net
Site : <http://judoclubezanville.wifeo.com>



L'agenda

12 septembre

> Brocante

Des centaines d'exposants sont attendus le 12 septembre pour la brocante qui se tiendra en centre-ville, depuis la Mairie jusqu'au complexe de la Prairie. Les places sont limitées. Alors, ne manquez pas les inscriptions (dans les locaux de Loisirs et Culture) :
- samedi 4 septembre de 9h à 12h
- lundi 6 septembre de 15h à 19h



> Forum des associations

Découvrez toute la richesse de la vie associative locale à l'occasion du 3^e forum des associations. Si vous êtes à la recherche d'activités manuelles, culturelles, caritatives ou sportives... faites un tour au complexe de la Prairie le dimanche 12 septembre entre 10h et 18h.

> Courses nature

La 3^e édition des Courses nature du Château d'Ecouen aura lieu le dimanche 12 septembre à partir de 9h30. Deux courses nature sont proposées : 8,5 km sur un tour et 17km sur 2 tours dans le cadre sécurisé du parc du Musée National de la Renaissance et du bois d'Ecouen. Départ et arrivée : parking de la gare d'Ezanville/Ecouen. Parcours, règlement et bulletin d'inscription sur www.ueee-athletisme.com

19 septembre

> Retraite aux flambeaux

Rendez-vous dès 20h sur le parking d'ATLAS pour une déambulation à travers la ville. Le cortège sera escorté par le Poney Club d'Ezanville, qui en arrivant au complexe de la Prairie proposera une petite démonstration avant le traditionnel spectacle pyrotechnique. Le feu d'artifice sera tiré vers 22h.



Un schéma d'accessibilité sur la bonne voie



Ezanville est l'une des rares communes, certainement la seule du Val-d'Oise, à avoir réalisé, à ce jour, l'ensemble des audits et diagnostics pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, dans le cadre de la loi de 2005, permettant ainsi d'obtenir un programme pluriannuel cohérent sur l'ensemble de la chaîne des déplacements.

Le premier, le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie (PAVE) a fait l'objet d'un article précédent (voir Ezanville infos n°42 - février 2010).

Des aménagements non subventionnés, devraient être réalisés dans les deux années à venir sur certaines voies départementales, communales et intercommunales.

Le second, le Schéma Directeur d'Accessibilité des Transports Publics, qui vient d'être approuvé à l'unanimité au Conseil Municipal, concerne tous les arrêts de bus (RATP, VALMY), qui devront être modifiés d'ici deux à trois ans, afin de permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder aisément aux bus pour se déplacer, comme tout un chacun. Ce projet, qui devrait faire l'objet d'une subvention à la fois du STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France) et de la Région, concerne également les arrêts situés sur des voies départementales, communales et intercommunales et nécessitera le déplacement de 8 arrêts, pour raison technique.

Le troisième, le diagnostic d'accessibilité des

Etablissements Recevant du Public (ERP), vient d'être réalisé. Il permet de recenser les obstacles et les points à modifier, pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux services administratifs, d'éducation ou de culte. Cela inclut la Mairie, la Police, le CCAS, les écoles, l'église... Sont également concernés l'ensemble des commerces et entreprises recevant du public, qui devraient être accessibles au 1^{er} janvier 2015, partout en France, et pour lesquels il n'existe pas de subventions possibles.

Au-delà des handicapés, cette loi concerne toute personne à mobilité réduite (les personnes âgées notamment) et englobe la totalité de la chaîne de déplacement : la voirie, les transports et bien sûr, les bâtiments ou les commerces.

Mais, comme nous le répétons souvent, au-delà des initiatives territoriales, la population devra modifier ses habitudes et faire preuve de civisme. Car, à quoi bon aménager les trottoirs si nous continuons à y garer nos voitures sans nous soucier des piétons ?

RENDEZ-VOUS

Ezanville infos - Bimestriel d'informations municipales. Hôtel de Ville : 01 39 35 44 80
Directeur de la publication : Alain Bourgeois - Rédaction : Katia Guérin
Conception/Réalisation : Agence KDVA - 03 44 72 99 00 - Impression : STIP - 01 39 91 91 73 - Dépôt légal : 3^e trimestre 2010

Un service d'aide professionnel, personnalisé et à votre écoute



Ezanvilloises, Ezanvillois, Chers amis

Ces quelques lignes qui paraissent aujourd'hui, début septembre, ont été écrites avant mon départ en vacances, fin juillet.

Je fais partie de cette catégorie de retraités qui peuvent partir en vacances. Je pense bien entendu

aux autres, ceux qui restent à Ezanville et que nous ne pouvons oublier : les enfants et les adolescents que les parents nous confient dans le cadre de l'Été Jeunes, les personnes âgées que les enfants nous confient et que nous devons assister ou prévoir d'assister en cas de canicule. Nous le faisons avec plaisir tout en sachant que, pour certains d'entre eux, la meilleure aide devrait être celle de leurs proches.

Un autre problème découvert courant juillet est le fonctionnement de notre piscine intercommunale. En effet, plusieurs villes importantes des environs (Sarcelles, Goussainville, Argenteuil et Montmorency) n'ont rien trouvé de mieux que de fermer leur établissement pendant la période estivale, provoquant, chez nous, un afflux de jeunes, au détriment de nos habitants et de leurs enfants.

Cet intérêt subit des jeunes de la région ne nous satisfait pas du tout. Car, comme vous le savez, les relations « intercommunales », si elles sont cordiales entre élus de toutes tendances politiques, sont loin de l'être chez les adolescents des villes avoisinantes (entendez par là, les 13/25 ans !)

A l'heure où j'écris cet édito plusieurs solutions sont envisagées. Dans un premier temps, nous avons décidé de nous assurer la présence d'un vigile qui aidera le personnel de la piscine à réguler les entrées et, en particulier, à exclure ceux qui ont posé problème dernièrement. Si cette solution n'est pas suffisante, nous passerons à un deuxième stade qui consistera à fermer l'établissement entre 14h et 18h. Et enfin, si malgré cela les troubles persistent, nous aurons obligation de fermer totalement l'accès à la piscine. Ce qui serait un comble quand on sait que cette structure est un lieu de distraction incontournable pour ceux qui n'ont pas la chance de partir en vacances.

J'espère en tout cas que vous et vos enfants avez passé d'excellentes vacances et c'est avec enthousiasme que nous allons préparer l'année 2011. Bonne rentrée !
Très cordialement,

Alain BOURGEOIS, Maire d'Ezanville

L'INFO DU MOIS



Rester chez soi et y être bien. Grâce au service d'aide à domicile, les personnes âgées peuvent profiter pleinement de la vie sans quitter leurs habitudes et leurs souvenirs. Avec les années qui passent, l'attachement au domicile est croissant. Afin de garder son indépendance et parce que l'on n'est jamais mieux que chez soi, le service d'aide à domicile, géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Ezanville, permet à ceux qui le souhaitent de se sentir bien chez eux en bénéficiant d'une aide précieuse et compétente.

Chaque jour, nos aides à domiciles accompagnent les personnes âgées ou dépendantes dans leur quotidien pour leur permettre de rester libres et autonomes à leur domicile.

Selon leurs besoins et pour les soulager, l'aide à domicile assure aux bénéficiaires l'entretien courant du logement et du linge (poussière, serpillère, courses, préparation des repas...). Elles apportent également un soutien psychologique aux seniors qui se sentent seuls et une aide relationnelle et sociale. Promenade, discussion, ou lecture font aussi partie de leurs missions. Une présence chaleureuse et de confiance. Ce service concourt au soutien à domicile et à la préservation de l'autonomie des bénéficiaires. Il est assuré par un personnel formé régulièrement à la gérontologie et aux notions de secourisme. Même s'il est entendu que les aides à domicile ne pratiquent pas de soins. Les agents sont recrutés pour leurs compétences et leurs qualités humaines.

Aide à domicile, Christine Morel l'est depuis 2002 pour la ville d'Ezanville. Au-delà des tâches domestiques, sa mission consiste bien souvent à « tenir compagnie aux personnes âgées, les accompagner à pied faire leurs courses, les aider à remplir des imprimés administratifs, leur prêter de l'attention quand la famille n'est plus très présente, les écouter ».

Car c'est aussi cela le métier : accompagner les seniors, faire qu'ils se sentent moins seuls.

Rester chez soi doit être un plaisir et non une contrainte.

Le service d'aide à domicile réservé aux personnes âgées, dépendantes ou handicapées peut être partiellement pris en charge par l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (le montant est calculé en fonction du niveau de dépendance, de GIR1 à GIR6), par les mutuelles et les caisses de retraite principales ou complémentaires.

Le CCAS vous accompagne dans vos démarches administratives pour effectuer une demande d'aide auprès des organismes.

Pour plus de renseignements ou un devis gratuit et sans engagement, contactez le Centre communal d'Action Sociale, au 01 39 35 44 95.

Chiffre clé

Tarif horaire sans prise en charge du lundi au vendredi : **18,46€** (crédit ou réduction d'impôt de 50% par foyer fiscal dans la limite d'un plafond annuel de 12 000€ des sommes engagées). Ce tarif comprend la totalité des coûts rattachés au service (le salaire et les charges de l'aide à domicile, la gestion administrative liée à la gestion des contrats et de la facturation, le remplacement des intervenants en cas d'absence...).
Aucun frais de dossier ou d'adhésion.

• Des vestiaires flambant neufs

Soutenir financièrement un projet en contrepartie d'un travail d'utilité publique. C'est le principe du chantier jeunes dont ont bénéficié quatre personnes du service 16/25 ans. A la demande de la Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France, ils ont remis en état les vestiaires du stade du Pré Carré du 28 juin au 9 juillet. Ponçage du portail, nettoyage du toit, mise en peinture de l'ensemble du bâtiment. Après repérage et évaluation par les services techniques de la ville, les jeunes ont travaillé dur afin que la CCOPF leur finance un projet « loisir » pour partir en vacances cet été.

• Cimetière

Une procédure de reprise des concessions funéraires pépétuelles en état d'abandon et des concessions temporaires non renouvelées est en cours actuellement dans le cimetière communal. Les personnes titulaires d'une concession arrivée à terme ont droit à renouvellement. Elles ont deux ans à compter de l'arrivée à échéance de la concession pour exercer ce droit. Passé ce délai le terrain sur lequel est sise la concession fait retour à la commune.

Les personnes titulaires d'une concession dans le cimetière communal sont donc instamment priées de bien vouloir vérifier la date du renouvellement de celle-ci.

• Déménagement de la CCOPF

Les locaux administratifs de la Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France ont changé d'adresse cet été. Ils se trouvent désormais au 59 avenue de l'Europe, à Domont (dans le bâtiment voisin de l'ancien).



• Nouvel accueil du CCAS

Pour davantage de confidentialité dans le traitement des demandes des administrés, l'accueil du CCAS a fait peau neuve. Désormais le Centre Communal d'Action Sociale possède un bureau supplémentaire afin de respecter le plus possible la vie privée des usagers.

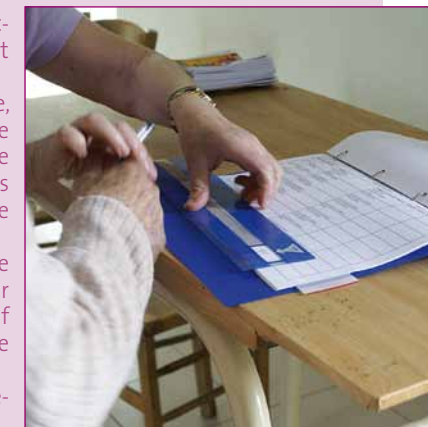
Rappelons que le CCAS est ouvert au public les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 11h50 et de 13h30 à 17h20 ; les vendredis de 13h30 à 17h20.

• Pour voter demain, pensez à vous inscrire aujourd'hui

L'inscription sur les listes électorales est un geste citoyen et volontaire.

- Vous venez d'arriver à Ezanville, rendez-vous avant le 31 décembre 2010 en Mairie muni de votre carte nationale d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.
- En cas de changement d'adresse dans Ezanville, pensez à déposer au service Elections un justificatif de domicile. Votre bureau de vote est peut-être différent.

Pour tout renseignement complémentaire, appelez le 01 39 35 44 80



Lors du Conseil Municipal du 28 juin dernier, conseil au cours duquel a été présentée une décision budgétaire modificative, l'opposition s'est inquiétée de ne pas voir immédiatement réengagée la totalité de la recette importante que nous avons reçue après la vente du terrain d'honneur de football.

Vous n'êtes pas sans savoir, grâce à la lecture « d'Ezanville infos » de ces derniers mois, que plusieurs projets sont encore à l'ordre du jour au cours de ce mandat telle que la construction de tribunes sur le stade puis plus tard, dans le cadre d'un contrat régional et départemental (si toutefois les élus socialistes de ces deux instances ne nous en suppriment pas la possibilité...), la construction d'un centre culturel. Projets qui requièrent une situation financière saine, ce que nous nous efforçons de maintenir en dépit des turbulences mondiales actuelles car nous avons le souci de votre argent que nous souhaitons gérer à bon escient.

Au-delà de cette question précise, cela nous renvoie au rôle des membres de l'opposition, dont toute l'énergie est le plus souvent utilisée à donner aux faits une interprétation négative, soupçonneuse voire malveillante, espérant toujours pouvoir entacher l'image et la qualité du travail réalisé par l'équipe en place !

Travail d'ailleurs auquel ils pourraient apporter leur contribution lors des commissions auxquelles peu d'entre eux participent, se plaignant ensuite de ne pas avoir été informés !

Mais participer aux commissions, c'est se « coltiner » aux réalités concrètes, être face aux chiffres, cela laisse peu de place aux utopies et oblige à avoir les pieds sur terre en ne promettant que ce qui est possible dans le respect de l'équilibre général des charges.

Cela limite l'espace de la critique !

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous assistons au paroxysme de ce que peut être la politique dans sa version la plus navrante avec « l'affaire Woerth », ou, avant même qu'une quelconque enquête ait été menée, les opposants au gouvernement de tous horizons se livrent à un déchainement indécent de haine et d'injures...

Qu'est-ce qui sous-tend tout cela ? Le désir d'une société plus juste, facilitante, respectueuse de la réalité de chacun ou un désir dévorant d'avoir « la peau de l'autre » pour, en fait, lui piquer sa place ?

**Le groupe majoritaire
Le Renouveau pour bien vivre
à Ezanville**